



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

Information sur la réflexion liée à « Un parc-Trois Musées »
et relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 150'000.-
concernant ce projet

(du 16 juillet 2003)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

La Chaux-de-Fonds abrite cinq musées, dont quatre sont des institutions communales et le cinquième, le Musée paysan et artisanal, est géré par une Fondation et subventionné par la ville.

Cette riche palette culturelle est doublée d'une particularité urbanistique : le Musée d'histoire, le Musée des beaux-arts et le Musée international d'horlogerie sont tous les trois situés dans le même parc public.

Ces trois musées, avec leurs importantes collections, réunis dans le magnifique cadre d'un parc public, présentent une situation et une qualité unique en Suisse et rare en Europe. Il s'agit de profiter de cet atout culturel, existant et réel mais peu exploité.

Les bâtiments dans lesquels sont logées ces institutions appartiennent à des époques différentes : maison de maître du XIX^{ème} siècle pour le Musée d'histoire ; bâtiment monumental de Chapallaz et L'Eplattenier inauguré en 1926 rénové et agrandi en 1993, pour le Musée des beaux-arts ; construction, en bonne partie souterraine, inaugurée en 1974 et oeuvre des architectes Pierre Zoelly et Georges Haefeli pour le Musée international d'horlogerie.

Ces trois bâtiments, hors la richesse de leurs collections, sont en eux-mêmes des témoins très importants et très représentatifs de leur époque ; ils constituent des constructions d'un très grand intérêt. De plus, leur implantation très rapprochée dans le cadre du parc ne prétérite en rien leur qualité propre. La grande subtilité de ce lieu, qui non seulement respecte chaque architecture, mais les met en valeur, offre un potentiel extraordinaire pour une réflexion architecturale et urbanistique de grande qualité artistique.

Cette diversité des époques (donc des esthétiques), et la variété des disciplines traitées, ont longtemps masqué les effets très positifs que pourrait provoquer l'exploitation intelligente de cette proximité.

D'autre part, le « contenant » de ces institutions, c'est-à-dire le parc lui-même, devrait être englobé dans la réflexion générale.

Les différents développements qu'a connus cette dernière décennie, tant sur le plan de la gestion générale des institutions que de l'interdisciplinarité scientifique ou les nouveaux comportements des « consommateurs » culturels, ont débouché sur des réflexions visant à prendre en compte, de manière positive et rationnelle, la particularité que constitue cette proximité.

Au début des années nonante, un premier état de la question avait été élaboré par les responsables des musées et le Délégué aux Affaires culturelles, mais la situation économique et d'autres priorités avaient mis le projet en veilleuse.

Avec le nouveau siècle, cette question s'est posée à nouveau avec plus d'acuité parce que nous avons une vision différente des apports culturels et de l'importance de la mise en valeur des atouts spécifiques de notre cité.

Pour débattre des possibilités de collaborations techniques, administratives, informatives, pédagogiques, voire de contenus, il a paru nécessaire de composer un groupe de travail animé par le Délégué aux Affaires culturelles et comprenant les conservateurs, soit Mme Sylviane Musy, M. Ludwig Oechslin et M. Edmond Charrière, mais aussi deux représentants de chaque commission concernée.

C'est ainsi que les trois présidents des commissions : Mme C. Corthésy (MBA), Mme S. Zaslowsky-Perret (MH) et M. J.-R. Bannwart (MIH) accompagnés de MM. D. Musy, D. Le Duc et F. Matile, ont rejoint les gens du « terrain » afin d'élaborer une réflexion et des propositions quant à la construction d'une véritable réflexion autour de l'idée « Un parc / trois musées » (titre de travail).

Le groupe de travail a exclu d'emblée la facilité qui consistait à ne s'occuper que de la partie la plus spectaculaire du projet soit les liaisons physiques entre les 3 Musées. Il a estimé que les liaisons physiques entre les 3 Musées ne devaient pas être considérées comme une fin en soi mais

qu'elles devaient être le résultat logique d'un processus complet de collaboration.

Il a estimé que la réflexion devait porter sur les besoins de l'ensemble des institutions et prendre en compte tous les aspects d'un fonctionnement quotidien d'une institution. Sans une réflexion de fond sur le fonctionnement futur des 3 institutions et la mise en pratique de ces préalables, les liaisons physiques pourraient faire apparaître des difficultés dans le fonctionnement des institutions et ne pas atteindre l'objectif final visé par le projet.

Le groupe de travail a donc décidé de commencer par les aspects de fonctionnement les plus élémentaires mais aussi les plus faciles à mettre en place et de construire ainsi un processus logique de mise en synergies des outils et des compétences.

La réflexion doit être considérée comme évolutive. Il y a d'une part des aspects immédiats liés à la gestion quotidienne qui peuvent être concrétisés à l'interne des institutions et d'autre part des projets à moyen ou long terme susceptibles d'avoir des conséquences architecturales à réaliser ultérieurement, soit des liaisons entre les institutions, des accès nouveaux ou la construction d'un « pavillon ».

Afin de mettre en place un ensemble cohérent, l'examen de l'infrastructure des trois institutions a mis en évidence que la rénovation et l'extension du Musée d'histoire, depuis longtemps envisagée, reste prioritaire, les deux autres institutions étant, soit récentes, soit déjà rénovées et étendues.

La première étape importante, au-delà des aménagements techniques mineurs, reste donc liée aux travaux à entreprendre au Musée d'histoire.

2. Projet de réaménagement du Musée d'histoire

Aujourd'hui, le Musée ne remplit plus de manière satisfaisante sa fonction de diffuseur et de vulgarisateur de l'histoire locale. Il n'accomplit cette mission que par ses expositions temporaires, alors que l'intérêt potentiel pour l'histoire de la Ville est grand, aussi bien parmi ses habitants que parmi les visiteurs de passage. Une collection permanente digne de la muséographie actuelle permettrait à chacun de mieux comprendre ce phénomène un peu particulier qu'est La Chaux-de-Fonds.

La commission du Musée d'histoire a accepté à l'unanimité les principes qui doivent régir cette transformation en attente depuis 1987/1988.

Les trois niveaux du bâtiment seraient attribués à la collection permanente remaniée, alors que les caves seraient affectées aux expositions temporaires. Cette transformation des caves pourrait permettre l'ouverture d'une liaison directe avec le MIH. En effet, les constructeurs du Musée international d'horlogerie avaient déjà envisagé la

possibilité d'une liaison directe entre les deux institutions en laissant sans armature métallique le mur en béton qui jouxte la cave nord-ouest du Musée d'histoire.

Le « fil rouge » de la collection permanente serait un déroulement chronologique allant de la petite communauté villageoise érigée en mairie du 17^{ème} siècle à la métropole de l'horlogerie du 20^{ème} siècle.

Un accent tout particulier serait mis sur le rapport dynamique que la Ville entretient avec l'ici et l'ailleurs, par exemple par l'immigration de nouveaux habitants d'origine suisse alémanique et étrangère aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, ou par les innovations de toutes sortes que les négociants en horlogerie rapportaient de leurs voyages et tentaient d'adapter à leur ville.

Pour faciliter la compréhension de ce « fil rouge » chronologique, les collections spécifiques (armes, gravures, numismatique) ne seraient plus mises en valeur séparément, mais intégrées à la présentation globale.

La visite du Musée constituerait alors un tout cohérent. Par les thèmes qu'elle aborderait, elle devrait inciter le visiteur à découvrir d'autres musées de la Ville, principalement les deux institutions voisines avec lesquelles le Musée d'histoire réaménagé est appelé à constituer un véritable pôle culturel.

D'autre part, le « contenant » de ces institutions, c'est-à-dire le parc lui-même, devrait être englobé dans la réflexion générale.

Tels sont les motifs et le cadre dans lequel s'inscrivent les idées et les propositions ci-dessous.

3. Des collaborations sur le plan de la gestion générale

A part des développements importants liés à cette situation unique qui voit ces trois musées dans un parc, le groupe de travail s'est occupé des aspects pratiques.

Le premier examen effectué pour prendre en compte les effets positifs de la proximité des institutions a porté sur la question de la conciergerie des musées.

La situation actuelle, qui voit chacun régler les problèmes quotidiens de façon individuelle n'est pas satisfaisante.

Plusieurs études menées, il y a déjà quelques années, par les Travaux publics et les trois conservateurs montrent que la dotation en personnel de nettoyage et de surveillance est insuffisante et devrait être augmentée. Depuis l'ouverture des Musées entre midi et 14 heures, ce constat reste une réalité.

La constitution d'une équipe de nettoyage qui interviendrait dans chaque institution permettrait une plus grande régularité et efficacité de ces tâches quotidiennes.

Au sein de cette équipe, chacun devrait intervenir, en principe, dans un lieu déterminé et qui reste le même, car il y a, hors le nettoyage du bâtiment lui-même, des entretiens d'éléments spécifiques à chaque musée. Cependant, en cas d'absence de l'un ou l'autre intervenant dans une institution, pour des raisons de vacances ou de maladie, une personne polyvalente devrait pouvoir combler la carence.

Particulières aussi sont les tâches de régie, et celles-ci ne doivent pas être confondues avec les nettoyages. Il s'agit de travaux liés au contrôle du fonctionnement technique du bâtiment et d'assistance technique à la conservation et aux montages d'expositions. Ces fonctions de régie sont très importantes pour la vie des institutions et les compétences qui y sont liées doivent être plus clairement définies.

En ce qui concerne un autre point de gestion, la surveillance, il apparaît que dans ce domaine la mise sur pied d'une équipe commune aux trois musées est tout à fait envisageable, et les membres de cette équipe devraient pouvoir intervenir indifféremment dans chaque lieu.

Le groupe de travail s'est aussi penché sur le problème des horaires, qui étaient différents jusqu'en 2002.

Il paraissait en effet impossible d'imaginer qu'en souhaitant des synergies fortes, on ne réussisse pas à harmoniser les heures d'ouverture et les jours fériés de ce qui devrait, à l'avenir, être considéré certes comme trois identités mais perçu comme une seule entité par le public.

Heureusement, cette nécessité avait déjà été prise en compte par les commissions des musées et, dès avril 2003, les horaires ont été rendus semblables dans les trois lieux.

Autre aspect important : la billetterie devrait elle aussi être repensée complètement. Mêmes billets, système de gestion identique, création d'un billet individuel et d'un billet combiné donnant droit à l'entrée dans les trois musées, non obligatoirement le même jour, sont des éléments incontournables d'une gestion nouvelle.

Qui dit billet commun, dit aussi élément visuel partagé et création d'une identité graphique à trouver, ainsi que d'une dénomination (Un parc / trois musées étant une appellation de travail pour l'instant). Ce visuel étant choisi, il devrait également être décliné dans des papillons, dépliants et affichettes communs, sans oublier la signalétique générale.

Le groupe de travail s'est aussi interrogé sur la possibilité de disposer par sponsorship d'un véhicule utilitaire. Cette idée a été rapidement abandonnée. Le groupe de travail a estimé que plusieurs services

communaux possèdent des véhicules de service et que l'utilisation de ces véhicules devraient être possible en cas de nécessité.

Enfin, le groupe de travail a constaté le fait qu'il manque des lieux de stockage et qu'il n'y a pas, à proximité ni en ville, un abri pour la protection des biens culturels. Un projet est actuellement à l'étude dans le cadre de la réhabilitation des Abattoirs.

De même, il faudra résoudre le problème de l'intégration des collections non accessibles comme, par exemple, la collection d'ethnographie, actuellement sous la responsabilité du Musée d'histoire naturelle et qui par manque de place n'est pas présentée au public. Cette collection est actuellement hébergée dans les locaux de l'école d'Art ou les conditions de stockage sont totalement inadéquates. Cette collection doit être mise en valeur soit dans le futur Naturama, soit dans d'autres lieux.

4. Des collaborations sur le plan de la promotion et du fonctionnement

Nous avons évoqué ci-dessus les éléments de marketing nécessaires à construire et faire vivre ce nouveau concept d'offre pour les visiteurs « Un parc / trois musées », à savoir les supports de communication tels les affiches, annonces, dépliants, site Internet et autres moyens. Nous estimons que le développement de cette nouvelle image doit être confié à des spécialistes.

Le groupe de travail a relevé qu'il est actuellement devenu indispensable que tous les documents, mais surtout les notices dans les musées soient plurilingues (au moins traduits en allemand et en anglais) et estime qu'il serait idéal de disposer d'un(e) attaché(e) de presse, disposant d'un réseau capable de présenter, de manière attractive les réalisations de chacune des institutions. Ce travail pourrait être éventuellement confié au chargé de communication de la Ville.

Il faudra aussi réfléchir au problème de la communication ciblée, soit celle avec les médias et celle avec les publics liés aux écoles.

Ce problème n'est pas nouveau et est depuis des années à l'ordre du jour des 3 commissions des Musées.

La très grande nécessité de disposer d'une personne compétente sur le plan pédagogique, personne qui conçoit le type d'animations spécifiques à chaque exposition, qui entretient les relations avec le milieu enseignant et les directions d'écoles, qui peut motiver et guider l'implication des enseignants, souvent peu sûrs d'eux-mêmes lorsqu'ils pénètrent dans un musée, est devenu une option à privilégier.

La Ville de Neuchâtel a créé un poste partiel et la personne choisie, Mme Marianne de Reynier, dans le cadre de son travail de diplôme pour obtenir un titre en gestion culturelle, a choisi d'examiner le cas des

musées chaux-de-fonniers face à une telle problématique. Ce travail et les propositions qui y sont faites nous donnent la possibilité de discuter plus à fond de la création d'une telle fonction. Cette fonction fait d'ailleurs l'objet d'une motion déposée au Conseil général par Pierre Bauer en février 2002.

Enfin, la possibilité d'éditer un bulletin trimestriel, qui résumerait les activités à venir des trois musées ainsi que les animations et les projets communs, a également été évoquée.

5. Des collaborations sur le plan scientifique

Si la rationalisation de la gestion générale des trois institutions est un premier pas, l'objectif important reste, sans aucun doute, la nécessité de développer des collaborations intéressantes sur le plan des contenus des expositions, sur le plan des mises en commun de connaissances scientifiques, sur le plan de projets qui lient les trois musées et, par là-même, incitent les visiteurs à se rendre dans chacun d'entre eux.

L'expérience tentée avec la manifestation « Point(s) d'eau » a démontré aux responsables de nos institutions les possibilités offertes à chacun, et cela dans le respect des autonomies et des identités particulières.

Plusieurs pistes ont été dégagées par le groupe de travail dans le domaine des collaborations inter-musées.

La première est celle d'expositions communes, à intervalles réguliers, qui traitent d'un thème particulier que chaque lieu illustre selon ses spécificités.

En 2005-2006 par exemple, aura lieu à La Chaux-de-Fonds une grande manifestation autour de l'Art Nouveau. C'est là une thématique qui permet aux trois musées concernés de développer une réflexion historique, artistique et d'esthétique industrielle, de faire à nouveau œuvre commune en présentant des exemples tant en histoire qu'en horlogerie ou en arts plastiques.

La deuxième piste est de mettre en évidence la connaissance des objets des collections mise en relation avec leur contexte esthétique et historique, ainsi qu'avec leur histoire sociale (à qui ont-ils appartenu, comment sont-ils arrivés dans l'institution, etc.).

Les débats du groupe de travail ont permis de dégager une troisième piste, très importante, qui est la cohésion entre les institutions. Cette approche permettra, mieux que maintenant encore, de raconter l'histoire de la région, l'histoire des techniques et la créativité esthétique générée par cette histoire. Ainsi un lien peut-il être créé entre les trois musées du parc.

Cette piste ne peut être suivie que par une intervention qui touche aux expositions permanentes par la création d'un « fil rouge ».

Celui-ci permettrait de montrer l'ouverture au monde de cette région, et pourrait pallier le manque de contextualisation des objets présentés dans les institutions.

Suite aux débats, une proposition a émergé : la création dans chaque musée d'une salle consacrée à Charles-Edouard Jeanneret, puisque Le Corbusier a non seulement des liens avec la Ville mais que nous avons aussi des documents et des témoignages physiques de ces liens.

Les meubles de Le Corbusier pourraient être exposés de manière permanente au MBA, le MH pourrait se charger des documents sur le « design », et traiter de la présence de l'Art Nouveau issu de l'École d'Art dans l'espace public et privé, enfin, le MIH illustrerait les relations entre l'architecte et le monde horloger.

Une autre possibilité de thématique permanente réside dans l'illustration de la naissance de La Chaux-de-Fonds, de son évolution à travers l'horlogerie artisanale pour finalement déboucher sur la période de l'horlogerie industrialisée, tout ce développement étant vu par le biais de l'architecture si particulière à notre cité, et qui fait son intérêt pour les visiteurs étrangers à la région, voire au pays.

Nul besoin de démontrer que la création d'un « fil rouge » lié aux expositions permanentes, est un argument de poids pour convaincre le visiteur de ne pas s'arrêter à une seule institution et susciter sa curiosité pour les autres musées.

6. Les liaisons physiques et les espaces communs

Tous les éléments que nous venons de décrire s'inscrivent à l'intérieur des institutions, mais il est évident que ces collaborations plus étroites que nous souhaitons peuvent aussi avoir des conséquences sur le plan des relations physiques entre les trois musées.

Les accès et cheminements entre les trois institutions doivent, dans la perspective de ces fonctionnements nouveaux, être repensés. Doivent-ils être souterrains, doivent-ils se construire en surface, le groupe de travail ne peut se prononcer encore.

En revanche, il paraît logique de regrouper sur un seul site billetterie, service pédagogique, stand de vente, bibliothèque et cafétéria, pour l'ensemble des trois institutions.

Le groupe de travail est d'avis qu'il ne faut pas aller au-delà d'une conception de cafétéria un peu développée (petits en-cas froids mais sans restauration), afin de ne pas compliquer les problèmes de gestion, d'autant que l'offre en restaurants s'étoffera par l'ouverture d'un établissement dans le complexe culturel de « l'Heure Bleue ».

Toutes les réflexions architecturales qui entraîneraient des modifications doivent être envisagées en relation avec le contexte du parc des musées.

On sait que Mme Céline Magnollay-Steiger, pour son travail de diplôme de fin d'études de la HES de Lullier, en architecture du paysage, a présenté un projet de réaménagement de ce parc, travail de diplôme acquis par la Ville, et il semblerait logique, dans le cadre de changements importants, que tous ces éléments soient pris en compte.

Une étude de faisabilité tenant compte aussi bien des enjeux architecturaux que culturels nous semble indispensable et devrait être attribué à une équipe composée d'un architecte et d'un muséographe.

Le mandat attribué à l'architecte devrait comporter les aspects suivants : les possibilités techniques de liaisons internes ou externes entre les trois Musées en tenant compte du respect architectural des bâtiments existants, de leur implantation dans le site, des besoins et possibilités éventuelles de l'implantation d'un espace d'accueil commun, de la cohésion avec le plan de mobilité et de la liaison avec les autres lieux culturels comme le théâtre restauré.

Le muséographe doit accompagner la réflexion des conservateurs dans la conception du « fil rouge », notamment en ce qui concerne sa présentation dans chaque musée, sa cohérence entre les trois lieux et réfléchir également aux liens avec le théâtre à l'italienne restauré. Celui-ci devra aussi s'inscrire parmi les lieux à visiter ainsi que l'exige son classement de monument historique d'intérêt national.

Nous espérons que ce rapport vous convaincra de la nécessité de construire les synergies décrites ci-dessus, synergies qui vont dans le sens d'une valorisation importante des musées, d'une plus grande rationalité de leurs gestions techniques, et d'un renforcement de l'attractivité de la Ville pour les habitants et pour les gens de l'extérieur.

Le groupe de travail est conscient que tous ces changements ne peuvent se faire que par étapes.

7. Conclusions

Le Conseil communal a accepté les conclusions du rapport du groupe de travail « Un parc-trois Musées » et le soumet à l'approbation du Conseil général.

Au terme de cette première étape il s'agit cependant de mettre en œuvre dès à présent les propositions faites, afin de marquer la volonté politique de changements :

Les étapes qui, au sens du groupe de travail, sont prioritaires :

- Attribution d'un mandat d'étude pour la faisabilité du projet à une équipe composée d'un muséographe et d'un architecte, dont l'objectif a été décrit dans le chapitre 6.

- Rénovation du Musée d'histoire afin de permettre la mise en place de l'exposition nouvellement pensée sur l'histoire régionale.
- Gestion administrative et technique : résolution des problèmes internes liés à la conciergerie, l'entretien des bâtiments, surveillance et billetterie commune.
- Mise en place d'un « fil rouge » dans les espaces d'expositions permanentes des trois musées.
- Continuation de collaborations au sein d'opérations communes entre les musées et suite de l'élaboration d'un véritable concept autour des institutions, du site et de sa promotion.
- Elaboration d'un service pédagogique sous une forme à réfléchir.

Pour concrétiser la mise en œuvre de cet important projet, le Conseil communal vous propose d'accorder un crédit de pré-étude afin d'analyser la faisabilité de la transformation des caves du Musée d'histoire, la circulation interne du Musée d'histoire, des possibilités de liaisons avec le Musée international d'horlogerie et le Musée des Beaux-Arts ainsi que tous les autres objectifs décrits au chapitre 6.

Ce sont là les premiers pas qui pourront déterminer alors un programme de liaisons architecturales permettant la finalisation du concept. Ainsi défini, celui-ci pourrait être la base d'un programme de concours d'architecture dont l'intérêt et la portée dépasseraient de loin les frontières communales ; il apporterait à notre cité une image et un éclat particulier par la qualité du parc lui-même et surtout par les trois édifices qui sont des architectures remarquables toutes très spécifiques de leur époque et très révélatrices des étapes importantes de développement de la ville.

La première étape du plan de mobilité va mettre en valeur la partie de la Ville qui va de la Grande Fontaine au Théâtre à l'italienne rénové et s'étendra jusqu'au Parc des Musées. Cette vaste zone de rencontre permettra le développement des offres touristiques et culturelles qui ne peuvent qu'améliorer notre image et dont nous devons tirer bénéfices. Ce programme, pour ambitieux qu'il paraisse, est la condition même d'un développement cohérent et harmonieux, et d'une utilisation maximale d'une particularité qui recèle des potentialités très grandes.

Il est évident que les habitants de la ville et les visiteurs extérieurs, si toutes les possibilités de synergie sont utilisées, seront séduits par ce site unique qui, à la fois, racontera l'histoire de notre région sous différents aspects et parlera du temps, de sa mesure et de sa traduction dans l'histoire humaine. Ce site constituera le pendant de Naturama, qui regroupera également trois institutions et dont les activités se déploieront de manière coordonnée dans le domaine de la connaissance de l'environnement.

Les commissions des trois Musées : le Musée international d'horlogerie, le Musée d'histoire et le Musée des beaux-arts, se sont réunies dans une séance commune qui a eu lieu le 5 mai 2003 dans la salle du Conseil général. Elles ont analysé et accepté le concept général de ce rapport et la mise en pratique par étapes de ses conclusions.

Par conséquent, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter l'arrêté suivant :

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX DE FONDS
Vu le rapport du Conseil communal,

arrête :

Article premier - Un crédit de CHF 150'000.- est accordé au Conseil communal pour un mandat d'une étude de faisabilité concernant le projet « Un Parc-trois Musées ».

Article 2.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer, éventuellement par la voie de l'emprunt, les moyens nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Article 3.- Les dépenses seront amorties au taux de 25%.

Article 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président La secrétaire
Chs Augsburg C. Stähli-Wolf